

# Commune de Lattes

Délibération : Del2018-0025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le trente janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LATTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Cyril MEUNIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal :

**OBJET: THEATRE JACQUES COEUR: VOTE  
DU BUDGET PRIMITIF 2018**

24 janvier 2018.

**PRESENTS** : M. MEUNIER, M. ANDREU, Mme WYSS, M. CAPEL, Mme PLANCKE, M. BATTIVELLI, Mme MARTIN, M. LOPEZ, Mme MARGUERITTE, M. GACHET, M. LACOMBE, Mme PACE, Mme BUONO, Mme JIMENEZ, Mme JANNUZZI, M. ACQUAVIVA, M. PASTOR, M. JOUVE, Mme HUETTER, M. CANDELA, Mme MIFSUD, Mme PRIEU, M. VAILLE, M. BANULS, M. BLIN, Mme LAMARQUE, Mme LECOINTE, M. FOURCADE

**EXCUSES** : M. MODOT, Mme DONADA, Mme LOUBATIERES

**ABSENTS** : M. CLAUSIER, M. MERCKLE

Le projet du budget primitif 2018 pour le Théâtre Jacques Cœur s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 535 000 € HT et se décompose comme suit :

Section d'exploitation :	535 000 €
<b>Total :</b>	<b>535 000 €</b>

Les principales dépenses consistent en l'achat de spectacles (165 000 €) et le remboursement des frais de personnel (306 050 €) au budget général, le reste concerne l'entretien du bâtiment et les frais de fonctionnement.

En l'absence du vote à ce jour des subventions par les Collectivités Territoriales et l'Etat, l'équilibre du budget est assuré par une subvention du budget communal général de 315 415 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur cette affaire:

- Vote le budget primitif du Théâtre Jacques Cœur pour l'exercice 2018.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE A LATTES, les jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la  
Réception en Préfecture le 31/01/2018  
Et de la publication le 31/01/2018

Cyril MEUNIER,  
Maire

